



**Extrait du Registre
Des
Délibérations**

L'an deux mille dix sept

Le 27 Septembre à 18 heures 00

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Cubzaguais dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Val de Virvée, au Centre de Loisirs Sans Hébergement Aubie et Espessas, 9 rue du Cros, sous la présidence de Monsieur DUMAS Alain, Président de séance.

Date de convocation le 20 Septembre 2017.

DELEGUES EN EXERCICE : 37

NOMBRE DE PRESENTS : 32

NOMBRE DE VOTANTS : 34

Objet : REPONSE APPEL A PROJET REGIONAL « NOUVELLE ORGANISATION TOURISTIQUE DES TERRITOIRES » 2017-2022

Présents : 32

AYMAT Pascale (Saint André de Cubzac) BLANC Jean Franck (Teuillac), BOBET Arnaud (Saint André de Cubzac), BORRELLY Marie Claire (Saint André de Cubzac), BOUCHET Marie Christine (Prignac et Marcamps), BOURSEAU Christiane (Virvac), BRIDOUX-MICHEL Nadia (Cubzac les Ponts), BRUN Jean Paul (Saint Antoine-Val de Virvée), COUPAUD Catherine (Pugnac) COURSEAUX Michaël (Saint André de Cubzac) DUMAS Alain (Saint Gervais), FAMEL Olivier (Saint André de Cubzac), FUSEAU Mickael (Pugnac), GUINAUDIE Sylvain (Aubie/Espessas-Val de Virvée), GUINAUDIE Valérie (Mombrier), ISIDORE Jean Marc (Bourg) JEANNET Serge (Gauriaguet), JOLY Pierre (Bourg), LARRIEU Josette (Saint Gervais), LAVAUD Véronique (Saint André de Cubzac), LOUBAT Sylvie (Salignac-Val de Virvée), LUSSEAU Angélique (Saint André de Cubzac), MANSUY Ludovic (Saint André de Cubzac), MERCADIER Armand (Salignac – Val de Virvée), MIEYEVILLE Georges (Saint André de Cubzac), MONSEIGNE Célia (Saint André de Cubzac), PINSTON Stéphane (Saint André de Cubzac), RAYNAL Vincent (Cubzac les Ponts), ROUX Jean (PUGNAC), SAEZ Catherine (Tauriac), SAGASTI Sylvie (Peujard). Alain TABONE (Cubzac les Ponts).

Absents excusés ayant donné pouvoir : 2

DAILLY Philippe (Saint André de Cubzac) pouvoir à BOBET Arnaud, MABILLE Christian (Peujard) pouvoir à SAGASTI Sylvie

Absents excusés : 3

GRAVINO Bruno (Saint Trojan), POUCHARD Éric (Lansac), GRASSIAN Frédérique (suppléant de Jacques BASTIDE décédé).

Secrétaires de séance : FAMEL Olivier

Les Communautés de communes du Grand Cubzaguais, Latitude Nord-Gironde, de Blaye et de l'Estuaire ont engagé une réflexion commune visant à mieux articuler leurs politiques publiques du tourisme et ainsi offrir une meilleure qualité de service à leurs usagers, au service de leurs territoires.

Au mois de juillet 2017, le Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine a lancé un appel à projet intitulé "Nouvelle Organisation Touristique des Territoires" dont les attendus correspondent bien à cette recherche de meilleure structuration touristique territoriale.

Les projets, qui devront être présentés avant le 13 octobre 2017, doivent répondre aux enjeux suivants:

- la professionnalisation des acteurs et professionnels
- la construction d'une stratégie numérique partagée
- l'optimisation des moyens financiers des Offices de Tourisme
- l'amélioration de la qualité des prestations sur le territoire

Après concertation entre les quatre communautés de communes, les grandes orientations qu'elles ont retenues pour leur réponse à l'appel à projet sont :

- **Axe 1 : Une organisation des filières pour un développement économique renforcé : l'itinérance comme vecteur de découverte "interfilières" du territoire**
 - Objectif n°1 : La Route du Vin de Bordeaux en Blaye-Bourg : une offre produit à renforcer et mieux vendre
 - Objectif n°2 : Développer la mise en tourisme des sites de patrimoine historique
 - Objectif n°3 : Soutenir le développement du tourisme fluvial, qu'il soit de croisière ou de promenade
 - Objectif n°4 : Les loisirs de pleine nature : des îles de l'Estuaire aux forêts de la Double, en passant par les marais, une offre nature et loisirs à mailler et mettre en marché
- **Axe 2 : Une structuration du territoire à accélérer**
 - Objectif n°1 : coordonner les moyens pour un tryptique de service accueil- information- promotion plus conforme aux pratiques des clients
 - Objectif n°2 : faire converger les outils numériques pour une promotion et une commercialisation plus efficace
 - Fonctions supports : entre mutualisation et fédération de moyens

Chaque année un plan d'actions accompagné d'un plan de financement sera soumis aux organes délibérants.

Chacune des quatre communautés de communes doit, par délibération concordante, valider le projet et s'engager dans le dispositif d'appel à projet.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- ACCEPTER d'engager la communauté de communes dans le dispositif d'appel à projet régional "Nouvelle Organisation Touristique des Territoires"

- MANDATER Le Président et le vice-Président en charge du tourisme comme représentants de la collectivité au comité de pilotage du projet
- DESIGNER M. Pierre JOLY, Vice-Président en charge du tourisme sur la CdC du Grand Cubzaguais comme référent politique du comité de pilotage,
- De prendre acte de la proposition du comité de pilotage de nommer Le Directeur de l'office de tourisme de Blaye comme référent technique du projet
- AUTORISER à M. Le Président de signer toutes pièces relatives à ce projet

Pour : 34

Contre : 0

Abstention : 0

Enregistrée en sous-préfecture

Le :

Pour extrait certifié conforme

Publiée le :

Fait à Saint André de Cubzac
Le 28 Septembre 2017.

Le Président,

A.DUMAS.



Envoyé en préfecture le 28/09/2017

Reçu en préfecture le 28/09/2017

Affiché le



ID : 033-243301223-20170928-2017148-DE